

Image not found or type unknown



Vente : droits locataires

Par **sophie972**, le **04/09/2015** à **02:28**

Bonsoir, ma mère possède un immeuble contenant 2 locaux qui sont loués à usage commercial. Elle souhaite vendre cet immeuble et se pose la question de la priorité des locataires. Par rapport à la nouvelle loi, il me semble que ces derniers ne sont pas prioritaires. Pouvez-vous me le confirmer ? Si ils ne le sont pas, pouvons-nous juste les informer de la vente de l'immeuble.

Merci d'avance